

LA PASSERELLE

Laboratoire d'aide au projet professionnel et à l'installation des jeunes médecins



La Passerelle Alsace a pour objectif de **renforcer l'offre régionale de soins primaires** en facilitant l'installation des jeunes médecins dans leur région de formation.

Qui est concerné ?

- ▶ Les jeunes médecins : étudiants du 3e cycle, internes et chefs de clinique, jeunes diplômés ou remplaçants
- ▶ Les médecins installés en recherche d'associés, de collaborateurs et/ou de successeurs

La Passerelle proposera aux jeunes médecins **un accompagnement personnalisé**, adapté à leurs besoins, avec pour objectif de faciliter leur installation en région Alsace.

Le dispositif fonctionnera aussi comme centre de ressources et d'informations sur les lieux et modes d'exercice, les aides à l'installation et les personnes ressources pouvant faciliter leur projet professionnel.

Où :

Faculté de Médecine de Strasbourg - **Bâtiment 3**
1er étage - **Bureau 112**

(Code d'accès au 1er étage : 1418A)

- **Possibilité d'accompagnement à distance** -

Contact :



07 85 46 55 20



asophie.vernhes@gmail.com

*** Le dispositif La Passerelle est porté par le Conseil de l'Ordre des Médecins conjointement à la Faculté de Médecine de Strasbourg. Il est financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien étroit avec l'Assurance Maladie, l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins libéraux et les structures représentatives des jeunes médecins***